Image not found or type unknown

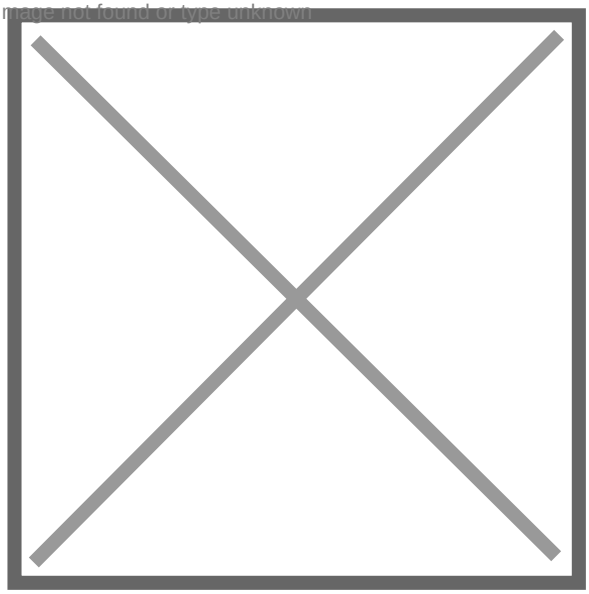

Litige avec rue du commerce

Par **ckriss75**, le **26/10/2008** à **12:13**

Bonjour, j'ai acheté le 10 octobre 2008 un ordinateur portable pour mes études sur rue du commerce , j'ai été débité 2 jours plus tard.
Depuis le 10 octobre mon colis est perdu, une enquette est en cours et aujourdui'hui un responsable de rue du comerce m'indique qu'il aura une réponce du transporteur Kiala le 31 octobre...et qu'il me rembourcera (sous 8 jours et encore..)!!
Le délais annoncé était de 2 à 4 jours ouvrés...
Ils se moque de moi j'ai attendut toute ces semaines un ordinateur dont j'ai besoin pour prendre mes cours!!!Je n'en peut plus tout ce que je veut c'est l'ordinateur j'ai meme envoyé par email une lettre de mise en demeure de livraison mais rien y fait!!
S'il vous plait aider moi ils se moquent vraiment de moi, ils font comme si tout cela était normal , je ne veut pas attendre encore 2semaine pour voir cette histoire ce terminé ...

Par **fklotz**, le **12/11/2008** à **11:36**

Cher client,

Nous avons bien été en contact sur un autre forum et vous avez depuis eu nos réponses.

Bien entendu, je reste à votre disposition.

Cordialement,

Frédéric Klotz
Responsable Qualité

RueDuCommerce

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés